



Fédération Française de **Boxe**  
Commission Nationale de **Boxe F**éminine



# REGLEMENT L.B.T. 2017



# SOMMAIRE

LE CALENDRIER	page 3
LE DÉROULEMENT	page 3
LA PARTICIPATION FINANCIERE DES CLUBS	page 5
LES RÈGLES SPORTIVES	page 5
LES TROPHEES DU <a href="#">Ladies Boxing Tour 2017</a>	page 9
ANNEXE	page 09

## LE CALENDRIER DU *Ladies Boxing Tour 2017*



17 Février  
Fin des  
engagements

<b>FEVRIER 2017</b>	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28			
<b>MARS 2017</b>	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
<b>AVRIL 2017</b>	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	

## LE DÉROULEMENT DU *Ladies Boxing Tour 2017*

### 1°) Les engagements individuels SUR LE LBT 2017

Les engagements individuels sont réalisés soit par les comités régionaux, départementaux ou les clubs.

Les bulletins d'engagement sont à retirer à la FFB, à télécharger sur le site FFB ou directement envoyés par mail, sur demande.

Chaque bulletin individuel doit être signé par la boxeuse concernée ainsi que par son président de club. Un chèque de 100€, à l'ordre de la FFB, **émanant du club** auquel est licenciée la boxeuse doit être joint au dossier. Ce chèque sera détruit le 1<sup>er</sup> juin 2017 si la boxeuse n'a pas déclaré de forfait sur les étapes du LBT 2017. Dans le cas contraire, il sera encaissé.

#### Retour des dossiers d'engagement

Les dossiers d'engagement au Ladies Boxing Tour 2017 doivent être envoyés par voie postale: soit par les Comités régionaux, Comités Départementaux ou Clubs à la FFB **AVANT le 17 Février 2017 à 12h00.**

**Fédération Française de Boxe  
Ladies Boxing Tour 2016  
Tour Essor  
14 rue Scandicci  
93508 Pantin Cedex**

## **1°) Les conditions d'inscription**

Les boxeuses doivent être titulaires d'une licence amateur Minime 2, cadette, junior ou senior au 17 Février 2017.

Le tournoi s'adresse en particulier aux boxeuses débutantes il n'y a donc aucune exigence de palmarès.

## **2°) La sélection des boxeuses**

Les boxeuses sont sélectionnées par la Commission Nationale de Boxe Féminine selon les critères définis ci-dessous :

*La date de réception des engagements, et possibilités de former un groupe de compétitrices selon les catégories d'âges, de poids et niveau d'expérience de chacune.*

*Les participantes devront s'engager dans une catégorie de poids de leur choix et l'inscrire sur le bulletin d'engagement.*

*Si une boxeuse ne peut être retenue dans sa catégorie de poids faute de participante ou de place, la CNBF pourra éventuellement lui proposer un changement de catégorie avant le 28 Février 2017.*

## **3°) Le déroulement de la compétition**

### **Phase 1 : Matches de classement les 11 et 12 Mars 2017**

Les participantes seront réparties par catégorie de poids. Pour assurer l'équilibre des oppositions au sein d'un même groupe et une progression optimal de la pratique en compétition les groupes sont constitués également en fonction de l'âge et du niveau d'expérience de chacune, en respect du code sportif amateur en vigueur.

- Catégorie Novice de 0 à 5 combats au 17 Février 2017,
- Catégorie Espoir de 6 à 10 combats au 17 Février 2017,
- Catégorie Elite plus de 10 combats au 17 Février 2017.

**Les boxeuses ayant 6 combats à leur palmarès au 17 Février 2017, avec une majorité de défaites pourront être intégrées dans les novices, après décision de la CNBF.**

Après la pesée une réunion technique se tiendra au terme de laquelle aura lieu un tirage au sort pour établir les grilles de compétition.

Le Match de classement se déroulera soit le 11 ou le 12 Mars 2017.

Afin de rentabiliser au mieux les déplacements et si le programme le permet, il sera possible de proposer des matchs hors compétition sur un des 2 jours, aux participantes.

### **Phase 2 : Tournoi les 8 et 9 Avril 2017 **OU** les 15 et 16 Avril 2017.**

La seconde phase se déroulera sur 2 jours, à la fin de ces 2 jours sera décerné le Trophée du Ladies Boxing Tour à la première de chaque groupe.

Pour les catégories Cadettes et Juniors : la boxeuse N°1 de chaque groupe sera qualifiées directement pour le CNA et le CFA juniors de la saison suivante.

Les boxeuses N°2 et N°3 recevront également une récompense.

## **Les grilles de compétition :**

Un modèle des grilles de compétition et de classement est disponible sur le site de la Fédération Française de boxe dans la rubrique Ladies Boxing Tour.

## LA PARTICIPATION FINANCIERE DES CLUBS

Les clubs qui inscrivent des boxeuses au Ladies Boxing Tour 2017 doivent prévoir un budget couvrant la totalité de leurs frais de déplacement et de séjour leur permettant de participer à cette compétition.

## LES RÈGLES SPORTIVES DU *Ladies Boxing Tour 2016*

Sur le lieu de compétition, **LE REPRESENTANT OFFICIEL DE LA FEDERATION EST LE SUPERVISEUR FEDERAL**. Il peut prendre toutes décisions nécessaires au bon déroulement de la compétition.

Le code sportif de la boxe amateur en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2016 s'applique en totalité au Ladies Boxing Tour 2017.

Les points qui suivent sont spécifiques à la compétition ou constituent un rappel des certaines règles importantes du code sportif.

### **Règle 1–Interdictions de combats :**

- deux sœurs inscrites dans la même catégorie de poids.
- Pour toutes les catégories d'âge : une boxeuse ayant moins de 5 combats ne peut rencontrer une adversaire ayant effectué 10 combats ou plus.
- Pour toutes les catégories d'âge : une boxeuse ayant moins de 10 combats ne peut rencontrer une adversaire ayant effectué 40 combats ou plus.
- Les boxeuses de catégories d'âge différentes excédant un écart de 2 ans à partir de la date de naissance de chacune.

### **EXCEPTION**

- Une boxeuse minime 2e année ne peut rencontrer qu'une adversaire de sa catégorie d'âge ou une cadette première année.
- une boxeuse cadette ne peut pas rencontrer une boxeuse junior ayant effectué 10 combats ou plus.
- Une boxeuse junior deuxième année peut rencontrer une boxeuse senior quelle que soit la différence d'âge.

### **Règle 2 - Les pesées et les visites médicales**

Les boxeuses ne doivent répondre aux limites des catégories de poids officielles, aucune tolérance de poids n'est admise quelle que soit l'heure de la pesée. Les pesées officielles et les visites médicales

s'effectuent entre 13h et 15h pour les premières journées des étapes ; et de 8h à 9h pour les deuxièmes journées du LBT 2017.

La pesée des femmes se fait obligatoirement en sous vêtement, maillot de bain ou tenue de compétition (cf. code sportif).

### Règle 3 – Catégories de poids

<b>CATÉGORIES DE POIDS MINIMES 2 FEMMES</b>	
Appellation des catégories	Limites des catégories
<b>39 kg</b>	de 36 à 39 kg inclus
<b>42 kg</b>	+ de 39 à 42 kg inclus
<b>45 kg</b>	de 42 à 45 kg inclus
<b>48 kg</b>	+ de 45 à 48 kg inclus
<b>51 kg</b>	+ de 48 à 51 kg inclus
<b>54 kg</b>	+ de 51 à 54 kg inclus
<b>57 kg</b>	+ de 54 à 57 kg inclus
<b>60 kg</b>	+ de 57 à 60 kg inclus
<b>63 kg</b>	+ de 60 à 63 kg inclus
<b>66 kg</b>	+ de 63 à 66 kg inclus
<b>69 kg</b>	+ de 66 à 69 kg inclus
<b>72 kg</b>	+ de 69 à 72 kg inclus
<b>+72 kg</b>	+ de 72 kg

<b>CATÉGORIES DE POIDS CADETTES</b>	
Appellation des catégories	Limite des catégories
<b>44 kg</b>	de 42 à 44 kg inclus
<b>46 kg</b>	+ de 44 à 46 kg inclus
<b>48 kg</b>	+ de 46 à 48 kg inclus
<b>50 kg</b>	+ de 48 à 50 kg inclus
<b>52 kg</b>	+ de 50 à 52 kg inclus
<b>54 kg</b>	+ de 52 à 54 kg inclus
<b>57 kg</b>	+ de 54 à 57 kg inclus
<b>60 kg</b>	+ de 57 à 60 kg inclus
<b>63 kg</b>	+ de 60 à 63 kg inclus
<b>66 kg</b>	+ de 63 à 66 kg inclus
<b>70 kg</b>	+ de 66 à 70 kg inclus
<b>75 kg</b>	+ de 70 à 75 kg inclus
<b>80 kg</b>	+ de 75 à 80 kg inclus
<b>+80 kg</b>	+ de 80 kg

<b>CATÉGORIES DE POIDS JUNIORS et SENIORS FEMMES</b>	
Appellation des catégories	Limites des catégories
<b>48 kg</b>	de 45 à 48 kg inclus
<b>51 kg</b>	+ de 48 à 51 kg inclus
<b>54 kg</b>	+ de 51 à 54 kg inclus
<b>57 kg</b>	+ de 54 à 57 kg inclus
<b>60 kg</b>	+ de 57 à 60 kg inclus
<b>64 kg</b>	+ de 60 à 64 kg inclus
<b>69 kg</b>	+ de 64 à 69 kg inclus
<b>75 kg</b>	+ de 69 à 75 kg inclus
<b>81 kg</b>	+ de 75 à 81 kg inclus
<b>+81 kg</b>	+ de 81 kg

#### **Règle 4 - Les horaires de compétition**

Les horaires de chaque programme sont arrêtés par la FFB après proposition de l'organisateur. Sur place, l'ordre des combats ne peut être modifié que par le superviseur fédéral en cas de nécessité. Les combats des Minimes 2, Cadettes et Juniors ne peuvent se dérouler après 22h et aucun combat ne peut se dérouler après minuit.

#### **Règle 5 - La durée des combats**

<b>Durée des combats pour les FEMMES en fonction de la catégorie d'âge et du nombre de combats réalisés</b>				
<b>Catégories d'âge</b>	<b>MINIMES 2<sup>e</sup> année</b>	<b>CADETTES</b>	<b>JUNIORS</b>	<b>SENIORS</b>
<b>Nombre combats</b>				
<b>du 1<sup>er</sup> au 5<sup>e</sup> combat</b>	<b>3 x 1 min 30</b>	<b>3 x 2 min</b>	<b>3 x 2 min</b>	<b>3 x 2 min</b>
<b>du 6<sup>e</sup> au 9<sup>e</sup> combat</b>	<b>3 x 1 min 30</b>	<b>3 x 2 min</b>	<b>3 x 2 min ou 4 x 2 min</b>	<b>3 x 2 min ou 4 x 2 min</b>
<b>10 combats et plus</b>	<b>3 x 1 min 30</b>	<b>3 x 2 min</b>	<b>4 x 2 min</b>	<b>4 x 2 min</b>

#### **Règle 6 - Le jugement des combats**

Les combats sont jugés sur une base de 10 points, appelé également :

« Ten points must-system »

Les combats doivent être jugés :

-avec des bulletins manuels (papier)

Chaque juge doit juger indépendamment les mérites des 2 boxeuses. Le système de jugement est basé sur les critères suivants :

- 1 – Le nombre de coups de qualité sur la cible
- 2 – La domination dans le combat
- 3 – La compétitivité (être actif durant toute la durée du combat – engagement)
- 4 – La supériorité technico-tactique
- 5 – Le respect de la règle

Les juges doivent appliquer les barèmes suivants pour noter un round :

- 10 – 9 : domination légère dans le round
- 10 – 8 : domination claire dans le round
- 10 – 7 : domination totale dans le round
- 10 – 6 : domination à la limite du sur classement.

## **Règle 7 - Le matériel individuel et la tenue**

La tenue des boxeuses doit être conforme au code sportif de la FFB, en particulier :

- Des gants de 10 onces pour toutes les catégories de poids.
- Les bandages sont obligatoires : minimum 2,5 mètres n'excédant pas 4 m de long et 5,7 cm de large. Aucun autre type de bandage n'est autorisé. Les bandages sont systématiquement vérifiés avant et en fin de combat et en cas de bandages non réglementaires, l'arbitre peut disqualifier la boxeuse. Les bandages peuvent être croisés et passés entre les doigts.
- Les casques personnels doivent obligatoirement être de la couleur du coin affecté à la boxeuse. Ils doivent être agréés par le Chef du jury de la compétition (mentonnière et protège-pommettes interdits). Les débardeurs (maillots sans manches) sont rentrés dans le short (ceinture du short visible).
- Le short ne doit pas descendre au-dessous des genoux.
- La jupe-Short est autorisée.

## **Règle 8 - La tenue des entraîneurs**

Pour accéder au coin du ring, les entraîneurs doivent obligatoirement porter autour du cou le badge officiel des entraîneurs, et porter une tenue sportive. Ils doivent être licenciés à la FFB pour la saison en cours et être diplômés au minimum du Prévôt Fédéral.

## **Règle 9 - Les forfaits et les sanctions**

Les forfaits doivent être déclarés par écrit (courrier, fax ou e-mail), dans les plus brefs délais, ceci afin de permettre de sélectionner une remplaçante ou de ne pas faire déplacer l'adversaire inutilement.

En cas de forfait d'une boxeuse :

Cas N°1 : une remplaçante est sélectionnée par la CNBF, cette dernière prendra la place de la boxeuse forfait sur le tableau de compétition.

Cas N°2 : la CNBF ne peut sélectionner une remplaçante, l'adversaire se verra déclarer gagnante par forfait.

**Aucune récompense ne peut être remise si la boxeuse n'a pas effectué au minimum un combat lors de la phase N°2 de la compétition.**

NB : Seules les boxeuses participant à des compétitions ou stages des Collectifs France pourront à tout moment retirer leur engagement sur une étape après accord du DTN selon le calendrier sportif.

**En cas de forfait survenant à moins de 28 jours de la date d'une étape, il pourra s'ajouter à la pénalité financière de 100€, une interdiction pour la boxeuse de participer à un combat sur une période de 28 jours à compter de la date de l'étape et l'impossibilité de poursuivre le LBT 2017. . (Sauf après blessure ou inaptitude constatée par le médecin lors d'une compétition et portée sur le procès-verbal).**

**La CNBF se réserve le droit de statuer sur tous les cas de forfait.**

**Les Présidents des comités régionaux sont chargés de faire appliquer cette mesure.**



## LES TROPHEES DU

### *Ladies Boxing Tour 2016*

Les trophées Espoirs du LBT 2017 sont décernés selon les critères suivants :

La N° 1 de chaque groupe le Trophée du Ladies Boxing Tour 2017

La N° 2 et la N°3 se verront remettre une médaille du Ladies Boxing Tour 2017

#### **Trophées Novices**

Ils seront décernés aux boxeuses de chaque groupe ayant de 0 à 5 combats au 17 Février 2017, qui sera classée N°1 à l'issue de la 2<sup>ème</sup> phase.

#### **Trophées Espoirs**

Ils seront décernés aux boxeuses de chaque groupe ayant de 5 à 10 combats au 17 Février 2017, qui sera classée N°1 à l'issue de la 2<sup>ème</sup> phase.

#### **Les Trophées Elites**

Ils seront décernés aux boxeuses de chaque groupe ayant plus de 10 combats au 17 Février 2017, qui sera classée N°1 à l'issue de la 2<sup>ème</sup> phase.

## ANNEXE

### **Les catégories d'âge pour la saison 2016 - 2017**

**(Hommes & Femmes)**

<b>Catégories d'âge</b>	<b>MINIMES</b>	<b>CADETS</b>	<b>JUNIORS</b>	<b>SENIORS</b>
<b>Années de naissance</b>	<b>2003 (M2)</b>	<b>2002 (C1) 2001 (C2)</b>	<b>2000 (J1) 1999 (J2)</b>	<b>1998 et AVANT</b>

Fédération Française de Boxe  
Tour Essor  
14, rue Scandicci  
93508 PANTIN  
01 41 74 45 10 (tel.)  
01 49 42 28 79 (fax)  
www.ffboxe.asso.fr - Courriel : [sevgosselin@gmail.com](mailto:sevgosselin@gmail.com)

